Annonce n° 22680

JIN WU KOON ACADEMY TAHITI JWK

Objet: La pratique du kung fu, muay thai, danse du lion, danse de la licorne, danse du dragon, jeet kune do, kali, yiquan, taichi, qigong, savate et organisation de stages

Siège social : PUNAAUIA PK 16 C/MER Déclaration du 9 janvier 2024 - Récépissé n° W9P1011136

ANNONCES DIVERSES

(Arrêté n° 2855 CM du 26/12/2018 modifié Arrêté 2856 CM du 26/12/2018 Avis n° 23813 MEF/DGAE du 20 décembre 2022)

ENQUETES PUBLIQUES ET APPELS A PROJET

Annonce n° 67345

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE RELATIF A L'EXPLOITATION D'UN ATELIER D'AGRO-TRANSFORMATION DE LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE

1 – Autorité compétente :

Direction de l'agriculture de la Polynésie française, route de l'hippodrome, BP100 98713 Papeete, Tél : 40 42 81 44, courriel : secretariat@rural.gov.pf

2 – Objet de l'appel à candidature :

Le présent appel à candidatures (AAC) a pour but de solliciter et sélectionner les candidatures du futur exploitant et gestionnaire d'un atelier d'agro-transformation, d'une superficie de 355 m2 situé sur un terrain de 3 970 m2, propriété du Pays, à Faaroa – commune de Taputapuatea – Raiatea.

L'atelier sera livré dans son état actuel, avec la plomberie et le réseau électrique déjà installés. La surface totale de l'atelier est d'environ $355~{\rm m}^2$.

Les caractéristiques principales et plans des ateliers sont indiqués dans le règlement de l'AAC et ses annexes qui seront remis aux candidats qui en font la demande à la Direction de l'agriculture.

3 - Modalités principales de soumission et de sélection des candidatures :

Les projets présentés pour candidater à l'exploitation de l'atelier devront porter sur le développement d'activité de transformations et valorisations de produits agricoles locaux tel qu'indiqué dans le règlement de l'appel à candidature, qui fixe également les modalités de soumission au présent appel à candidature (pièces à fournir dans le dossier de candidatures...), et de sélection des candidats (critères et barème), ainsi que les modalités et exigences relatives à la location et exploitation ultérieure des ateliers (durée de la convention d'exploitation, tarifs de location...).

Les dossiers de candidature pourront être transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise directement au secrétariat de la Direction de l'agriculture, rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome à Pirae, BP 100 - 98713 Papeete TAHITI, contre récépissé ou par tout autre moyen permettant de faire la preuve de leur dépôt et devront y parvenir avant le jeudi 29 février 2024 à 12H00.

La durée de validité des candidatures est fixée à quatre mois à compter de la date limite de remise mentionnée ciavant.

4 - Renseignements complémentaires

Le règlement de l'appel à candidature peut être récupéré ou demandé pour transmission par mail au bureau de la Direction de l'agriculture à Pirae ou aux adresses mail suivantes : vincent.vaucherot@administration.gov.pf ou fanny.wan@adminstration.gov.pf

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2024